



Mairie de Nant

Place du Claux  
12230 NANT

COMMUNE DE NANT  
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

7. Finances Locales / 7.5 Subventions

**DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE NANT**

Séance du 20 février 2024

**Nombre de conseillers en exercice : 15**

**Présents : 11**

**Votants : 13**

**Date de convocation : 07/02/2024**

**Date d'affichage : 07/02/2024**

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt février, à 18h, le Conseil municipal de Nant, régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Richard FIOL, maire.

**Etaient présents :** Richard FIOL, Alain DELMAS, Anne-Marie FRENEHARD, Michel VERNHETTES, Paulette FOURNIER, Sabine THOMAS, Yvan BOUAT, Jean-Pierre CHARALAMBOS, Claude AROCAS, Christian JULIAN, Magali COULET.

**Etaient Représentés :** Virginie GOVIGNON représentée par Paulette FOURNIER, Jean-François GALLIARD représenté par Jean-Pierre CHARALAMBOS.

**Etaient Absents :** Lionel CAYRON, Vanessa AUBELEAU.

**Délibération n° 2024-23**

**Objet : Programmation culturelle 2024 : aide régionale projet local culture - patrimoine  
Concert projet Newton et spectacle « Vacarmes ou comment l'Homme marche sur la terre »**

Sur les propositions de la Commission municipale Culture élargie aux acteurs culturels locaux la Commune de Nant s'est inscrite dès décembre 2021 dans un schéma de développement culturel de territoire favorisant la vie sociale et l'attractivité du territoire, dans l'élaboration d'une véritable programmation culturelle communale et associative en collaboration avec les partenaires institutionnels et en soutien aux acteurs culturels locaux (amateurs et professionnels) et d'une saison culture /animation accessible au plus grand nombre et à tous les publics en proposant une saison hivernale et une saison estivale festive à vocation touristique .

Depuis la reprise de la vie sociale et grâce à la mise en synergie des acteurs locaux la programmation culture /animation se structure autour de thématiques porteuses : les Escapades du Théâtre de Millau, Ciné 'fil à Nant (film documentaires, film en bobines ...), les Music 'Halles, les concerts à l'abbatiale, à Saint Michel de Rouviac, théâtre jeune public avec les scolaires, expositions, Chemin de l'Eau, canaux, jardins ...

La Commune de Nant tend donc vers une programmation culture/animation structurée qui doit lui permettre d'être reconnue et éligible aux dispositifs départementaux et régionaux en faveur de la culture et du patrimoine.

Il en est ainsi du dispositif d'aide à la diffusion de proximité de la Région Occitanie reconduit sur la période 2022-2028 pour les communes de moins de 15 000 habitants pour la programmation de spectacles créés et joués par des équipes artistiques dont le siège social se situe en Occitanie.

Ainsi sur la programmation communale 2024 deux spectacles sont éligibles à ce dispositif régional :

- 1- Concert projet Newton : rock, musique actuelle, le samedi 22 juin 2024 à Nant Place du Claux en soirée présenté par Odyssee Spectacle
- 2- Spectacle « Vacarme(s) ou comment l'Homme marche sur la Terre » tournée itinérante en camion-scène : le 17 août 2024 à Nant Place du Cloître en soirée présentée par la Cie La Joie Errante.

**Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal, décide :**

- **De valider** la programmation sur la saison culturelle estivale 2024 :
  - a) Concert projet Newton : rock, musique actuelle, le samedi 22 juin 2024 à Nant Place du Claux en soirée présenté par Odyssee Spectacle
  - b) Spectacle « Vacarme(s) ou comment l'Homme marche sur la Terre » tournée itinérante en camion-scène : le 17 août 2024 à Nant Place du Cloître en soirée présentée par la Cie La Joie Errante.
- **D'autoriser** le maire, ou son représentant, à présenter un dossier d'aide à la diffusion de proximité auprès de la Région Occitanie pour lequel ces spectacles sont éligibles.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme,

Fait à NANT, le 20 février 2024

Le Maire,  
Richard FIOL



Le secrétaire de séance,  
Alain DELMAS